



RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES*

Étant donné la mission et les objectifs que poursuit le Réseau des femmes parlementaires des Amériques, j'aimerais partager avec tous mes collègues de la Confédération parlementaire des Amériques des réflexions que je considère nécessaires pour progresser dans la recherche de meilleures conditions en vue de parvenir à l'exercice réel et effectif de la pleine égalité entre les femmes et les hommes.



Grâce aux efforts déployés sans relâche par les organisations de femmes dans le monde, nous avons obtenu que les gouvernements adoptent et signent des conventions et des traités internationaux dans la recherche du respect des droits fondamentaux des femmes. La violence à l'endroit des femmes étant maintenant reconnue comme un problème de santé publique et un délit de violation des droits de la personne, on reconnaît du même coup qu'elle représente également un obstacle à l'atteinte des objectifs d'égalité, de paix et de développement.



Nous savons que le traitement discriminatoire dont est encore victime l'autre moitié de la population mondiale que constituent les femmes est un processus socioculturel imposé depuis des siècles par le truchement d'une littérature diffusée universellement, de l'éducation, de la religion, du droit, et de l'utilisation du langage, autant de mécanismes qui ont semé la culture qui rend invisibles et discrimine les femmes, créant ainsi des conditions propices à ce qu'on fasse subir à celles-ci des violences psychologiques, physiques, spirituelles et de tout genre.

Si nous aspirons à créer les conditions propices à l'établissement de l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de l'action sociale, politique, culturelle, scientifique et économique, il est prioritaire d'éradiquer la violence fondée sur le sexe. Je considère que c'est un défi pour toutes les femmes parlementaires des Amériques que de rompre avec le paradigme d'inégalité imposé et de favoriser la culture de la reconnaissance, du respect et de l'appréciation à l'égard de l'immense contribution que nous, les femmes, apportons au monde de par nos rôles d'éducatrices, de travailleuses et d'intervenantes dans les domaines social, politique, artistique et scientifique et dans tous les processus et travaux humains où la femme apporte ses connaissances, son labeur et ses efforts. C'est pourquoi nous, les femmes, devons être respectées et reconnues sur un pied d'égalité avec les hommes.

Je propose que nous consacrons l'année 2009 à la réalisation d'une grande campagne d'éducation et de sensibilisation dont les effets nous aideraient en permanence à obtenir un changement collectif d'attitude allant dans le sens de la valorisation des femmes. Une telle campagne ne saurait être couronnée de succès sans que les médias de communication y aient joué un rôle très important.

Le jour où cessera la violence contre les femmes, les jeunes filles et les dames âgées, nous entrerons dans une nouvelle ère de l'histoire de l'humanité, car l'homme se sera alors sensibilisé à la noblesse, à la douceur, au spirituel, à l'amour et à la miséricorde à l'égard de tout être vivant, sans perdre pour autant sa prestance et son essence masculines.

Nous pourrions dès lors entreprendre le sauvetage de la planète et la renaissance de ce qui est humain, nous engager ensemble dans la voie menant à l'éradication de la pauvreté et à l'édification d'une société inclusive, solidaire et respectueuse de la dignité humaine. Unies dans la poursuite de cet objectif, nous, les femmes parlementaires, parviendrons à obtenir le changement d'attitude souhaité!

*** Mme Flor María Ríos, députée**
Présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques
Assemblée nationale du Venezuela

CONTENU

Réseau Des Femmes	1
Guatemala	2
Uruguay	2
Banque Mondiale	3
Nicaragua	3
Comisión ALBA	4
Cuba	4
Contact	4



Un an après le début de ses travaux, la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala a réalisé d'importants progrès dans son combat contre les groupes clandestins et l'impunité dans le pays, a affirmé le chef de ce groupe d'experts.

Le juriste espagnol Carlos Castresana a mentionné, entre autres progrès, l'enquête sur le fonctionnement des groupes clandestins et la purge ayant mené au congédiement de plus de 1 700 membres de la Police nationale ainsi que les changements opérés au sein du Bureau du procureur général afin d'accroître l'efficacité de cette institution dans sa lutte contre le crime organisé.

M. Castresana a expliqué que les autorités sont conscientes du problème et font tout en leur pouvoir pour le résoudre avec l'appui de la Commission. Il signale que celle-ci, en collaboration avec le Bureau du procureur général, s'emploie à contribuer à la conduite des enquêtes et au traitement des cas particuliers.

Soulignant également les progrès réalisés vers la mise en œuvre des réformes législatives proposées par la Commission, il a indiqué que le Congrès de la République, qui n'avait pas encore procédé à l'étude des projets de loi que la Commission lui avait soumis en 2008, a maintenant entrepris de le faire, et à un rythme accéléré. Le gouvernement collabore à cette opération en faisant tout ce que la Commission lui avait demandé en ce sens, et ce, le plus rapidement possible, compte tenu des ressources dont il dispose.

Le chef de la Commission a ajouté qu'on envisage la réalisation d'un autre projet qui revêt une importance capitale et dont l'exécution nécessitera la collaboration du gouvernement guatémaltèque et de la communauté internationale, à savoir la création dans la capitale du pays de tribunaux de haut niveau pour traiter les cas les plus complexes impliquant des groupes internationaux des milieux du crime organisé.

Castresana a loué les autorités guatémaltèques d'avoir eu le courage de reconnaître la gravité de la situation d'impunité qui afflige le pays et de demander à l'ONU de les aider à résoudre le problème. Au Guatemala, il se commet chaque année plus de 6 000 assassinats, dont 98 p. 100 ne donnent pas lieu à des poursuites en justice. *Source : Centre d'actualités de l'ONU (espagnol).*

URUGUAY VOTA CONTRA AMNISTÍA



L'Assemblée générale du Congrès uruguayen a déclaré inconstitutionnelle la loi de caducité, qui avait pour objet d'amnistier la plupart des militaires et policiers accusés de violation des droits de la personne sous le régime militaire de 1973 à 1985.

Le débat à l'Assemblée – qui regroupe les deux chambres du Parlement – s'est tenu à la demande de la plus haute instance judiciaire du pays, qui a également demandé au pouvoir exécutif de se prononcer sur la question. Tout comme l'avait déjà fait le président Tabaré Vázquez, les députés de son parti, le Frente Amplio (Front élargi), ont voté pour que la loi en question soit déclarée inconstitutionnelle.

De son côté, l'opposition s'est refusée à participer au processus. Les représentants tant du parti Colorado que du parti Blanco (Parti national) – qui avaient adopté ladite loi en 1985 – se sont abstenus de voter, de sorte que la mesure a été adoptée par les 69 députés du parti au pouvoir.

Le débat sur la constitutionnalité de la loi de caducité est centré sur le cas de Nibya Sabalsagaray, une militante communiste qui fut assassinée en 1974 dans une unité militaire. La Procureure générale chargée de cette cause a demandé qu'on déclare la nullité de cette loi pour lui permettre de poursuivre son enquête dans cette affaire, mais, si sa demande devait être accueillie, on aura du même coup ouvert la porte à l'instruction d'autres causes similaires.



On estime que 200 Uruguayens sont disparus au cours de la période de régime militaire, souvent dans le cadre de ce qu'on a appelé le plan Condor, qui unissait les régimes militaires du cône Sud.

Julio María Sanguinetti, sénateur du parti Colorado et ex-président du pays, a expliqué que si les représentants de son groupe se sont abstenus de voter, c'est parce qu'ils considèrent que le Parlement n'a pas à s'ingérer dans cette affaire, ni à exercer de « pression politique » sur la Cour suprême en cette année d'élections. Cependant, d'après Rafael Michelini, sénateur du parti au pouvoir, l'abrogation de la loi aurait un effet dans l'avenir mais ne permettrait pas qu'on enquête sur les cas du passé comme on pourrait le faire si on en abrogeait le principe même. La Cour suprême dispose d'un délai maximal de 110 jours pour arrêter sa position sur cette question. *Source : BBC en espagnol.*



LA BANQUE MONDIALE ABaisse À 0,3 % LA CROISSANCE PRÉVUE DE L'AMÉRIQUE LATINE



L'économie de l'Amérique latine croîtra de 0,3 % en 2009, ce qui est bien en-deçà des prévisions antérieurement avancées par la Banque mondiale, dont la vice-présidente, Pamela Cox, a fait savoir ce mardi que l'organisme injectera dans la région 13 milliards de dollars de crédits pour aider les pays à faire face à la crise. Dans une entrevue accordée à l'agence AP, M^{me} Cox a expliqué que l'impact de la crise internationale en Amérique latine ne touche pas tellement le système financier, mais plutôt l'économie réelle, avec l'augmentation du chômage et le ralentissement des exportations, du commerce et de la production.

M^{me} Cox, qui est chargée des affaires de la Banque pour l'Amérique latine et les Caraïbes, s'est rendue en Espagne pour y prendre directement connaissance des plans du gouvernement en matière d'énergies renouvelables et de changements climatiques et d'en étudier l'application dans d'autres pays. « Comme tous les autres pays du monde, les pays de l'Amérique latine traversent actuellement une période difficile » a-t-elle dit. « Notre prédiction de croissance pour 2009 (dans la région) n'est que de 0,3 %, en comparaison avec le taux de 1 % que nous avons avancé en janvier dernier et de 2,7 % en juin 2008 ».

M^{me} Cox a assuré que la Banque mondiale consentira aux pays latino-américains des lignes de crédit pour une valeur de 13 milliards de dollars afin de leur permettre de faire face à la crise au cours de la période allant de juillet 2008 à juin 2009, soit 8 milliards de plus que pour le même exercice de l'année précédente. « Les programmes sociaux de l'Amérique latine sont exemplaires, et il est important de les maintenir en vigueur pour aider les plus pauvres », d'affirmer M^{me} Cox. « De plus, nous sommes à mûrir une série d'idées que nous nous proposons de soumettre aux gouvernements le moment venu de mettre en œuvre un train de mesures incitatives. »

Ces mesures, a-t-elle précisé, permettraient de créer de l'emploi grâce à des investissements dans les infrastructures ainsi que de maintenir les politiques de libre-échange. La vice-présidente de l'organisme a affirmé que les recommandations varient selon les pays, étant donné que chacun d'eux subit à sa façon les conséquences de la crise. D'un côté, le Mexique et l'Amérique centrale sont tributaires de la reprise aux États-Unis, alors que, de son côté, la situation de l'Amérique du Sud est davantage liée aux échanges commerciaux avec la Chine et l'Europe.



Banco Mundial

Enfin, M^{me} Cox a reconnu que les réunions du G-20 sont vitales pour la réforme du système financier et des organismes de crédit internationaux. Elle a du reste exprimé l'avis que la Banque mondiale devrait se doter d'une représentation plus équitable, notamment au niveau de sa direction, avec une présence plus forte des économies émergentes, dont quelques-unes sont latino-américaines. *Source : semana.com*

NICARAGUA RETROCEDE EN LIBERTAD DE EXPRESIÓN



Sous le gouvernement de Daniel Ortega, le respect de la liberté d'expression et de presse a régressé au Nicaragua, et ce, malgré les engagements publics pris à cet égard par le président, selon le rapport de l'Observatoire des médias, rapport qui a été présenté par son directeur, l'universitaire Guillermo Rothschild Villanueva. Le rapport rappelle qu'en 2001 — au cours de sa troisième campagne présidentielle — Ortega a signé la Déclaration de Chapultepec en faveur de la liberté de presse et d'expression, mais il révèle qu'à l'analyse, on constate que, dans ce second mandat du président sandiniste, celui-ci conduit le pays vers la polarisation et fait preuve d'intolérance et de discrimination envers certains médias d'information au regard de la répartition de la publicité gouvernementale.

Le rapport souligne en outre certaines autres réalités caractéristiques de cette période, à savoir l'intimidation et la diffamation de la part du gouvernement envers la société civile, les médias indépendants ou des personnalités de l'opposition, de même que la faiblesse des organismes nationaux et l'inquiétude croissante de la communauté internationale devant la situation actuelle au Nicaragua en ce qui touche le respect du droit d'expression et des autres droits visés dans ce rapport. Le chef de presse de la chaîne de télévision 8, Erving Vega; le directeur de l'information et coordonnateur des suppléments de LA PRENSA, Fabián Medina; et le spécialiste en communication Alfonso Malespín ont commenté le rapport lors d'un forum organisé par l'Observatoire du Centro de Investigación para la Comunicación (Cinco) (centre de recherche en communication appliquée).

Medina a noté qu'à la lecture du rapport, il avait éprouvé une sensation de tristesse, parce qu'il estime, lui qui exerce la profession de journaliste depuis la fin des années 1980 — au moment où Ortega a accédé au pouvoir pour la première fois — que la polarisation qu'on a pu observer pendant toutes ces années parmi les médias est aussi marquée aujourd'hui qu'à l'époque, et qu'il n'y a pas encore, de la part des médias, de « réponse intelligente » propre à compenser ce message qui émane également du gouvernement. Il a de plus dénoncé la culture du secret qui existe au sein de l'appareil gouvernemental de même que l'intolérance envers les médias de communication, qui est également le produit de l'engouement de la société à l'égard des faits divers sanglants, qu'il a qualifiée de virus du journalisme. *Source: La Prensa de Nicaragua*

CRÉATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'ALBA



Les pays membres de l'Alternative bolivarienne pour les Amériques (ALBA) ont entrepris de franchir une autre étape importante vers la concrétisation, plus rapidement et efficacement, de projets et initiatives visant à assurer leur développement et leur croissance de manière soutenue en misant sur les principes de solidarité et de complémentarité.

Cette fin de semaine, s'est tenue à Caracas la VIII^e réunion de la Commission politique de l'ALBA, une rencontre au cours de laquelle les délégations de Cuba, de la Bolivie, de la Dominique, du Honduras, du Nicaragua et du Venezuela ont décidé par consensus de créer la Commission permanente de l'ALBA, une instance qui « une fois que les présidents lui auront fait part de leurs lignes directrices, s'occupera d'élaborer et de mettre en route les projets et de surveiller l'évolution de leur exécution ainsi que de formuler à l'intention de la Commission politique de l'ALBA des recommandations concernant lesdits projets » a précisé Francisco Arias Cárdenas, vice-ministre des Relations extérieures du Venezuela pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

La Commission permanente de l'ALBA – dont le Venezuela assumera la présidence pour les deux premières années – aura pour responsabilité de donner suite aux décisions qui auront été prises lors des sommets présidentiels et des réunions de ministres et qui auront été évaluées par la Commission politique.

Lors de cette réunion, la Banque de l'ALBA a proposé qu'on intensifie les activités d'allocation de crédits aux pays membres de Petrocaribe et à d'autres pays latino-américains, avec comme objectif de pouvoir exécuter le mandat des chefs d'État et de gouvernement de l'ALBA concernant la constitution du Fonds alimentaire de l'ALBA.

L'une des premières tâches que devra assumer la Commission permanente de l'ALBA consistera à évaluer la viabilité technique du projet de création d'une entreprise « grannacional » de production de soja – entre la Bolivie, le Nicaragua et le Venezuela –, s'agissant là d'un des sept sous-projets prioritaires s'inscrivant dans la réalisation du projet global d'une entreprise « grannacional » de production agroalimentaire. *Source : Granma de Cuba.*

CUBA — RÉPUBLIQUE DOMINICAINE: «LE MONDE DOIT APPRENDRE DE L'AMÉRIQUE LATINE»



Le commandant en chef de l'armée, Raúl Castro Ruz, président du Conseil d'État et du Conseil des ministres, a reçu ce mardi après-midi, au Palais de la Révolution, Son Excellence, M. Leonel Fernández Reyna, président de la République dominicaine, qui effectue une visite officielle à Cuba en ce début de mars.

Après la cérémonie protocolaire d'accueil, les deux présidents ont eu des entretiens officiels dans l'atmosphère d'amitié et de respect mutuel qui caractérise les liens entre deux pays si proches du point de vue à la fois géographique, historique et culturel.

À propos des relations entre les deux pays, les présidents ont tous deux exprimé leur satisfaction devant la qualité de celles-ci et leur volonté de les resserrer encore davantage. Ils ont également échangé des points de vue sur les défis que doivent relever leurs pays respectifs, de même que sur d'autres questions d'intérêt régional et mondial. Le président dominicain a invité Raúl à visiter son pays au moment qu'il jugera opportun, une invitation bien accueillie par le président cubain, après quoi il a souligné l'importance de l'intégration latino-américaine et des Caraïbes pour que l'ensemble de la région puisse en venir à se doter de politiques qui lui soient propres, surtout dans un contexte de crise économique mondiale, puis il s'est prononcé en faveur de la fin du blocus que les États-Unis imposent injustement à Cuba depuis maintenant près de 50 ans.

Dans ses déclarations à la presse au terme d'une visite des salles d'exposition du monument commémoratif José Martí, le président dominicain a raconté qu'au cours d'une conversation soutenue qu'il a eue ce lundi avec le leader de la Révolution cubaine, Fidel Castro, ils ont abordé, en raison de son importance, la question de la crise. Il a dit considérer comme un privilège d'avoir pu s'entretenir ainsi avec Fidel à propos de la République dominicaine, de l'Amérique latine et de la crise financière. *Source: Granma de Cuba*

CONTACT

COPA MEXIQUE

Si vous souhaitez publier un article dans le Bulletin d'Information de la COPA, prière de le transmettre à l'adresse suivante:

Secrétariat Exécutif – Adresse: Av. Congreso de la Unión No. 66, Col. El Parque, Delegación Venustiano Carranza, C.P. 15969. México. D.F.

Tél.: (52 55) 5628-1300 ext. 6232 y 6229

Courriel: copa@congreso.gob.mx

